



Développez votre expertise et autonomie dans la mise en oeuvre de démarches participatives.

## PRÉSENTATION

« Concertation territoriale », « participation des usagers », « démocratie participative », « dialogue citoyen »... Réponses aux contraintes réglementaires ou initiatives des acteurs locaux, les démarches participatives constituent désormais une dimension incontournable de l'action publique territoriale. De plus en plus d'acteurs (agents publics, acteurs associatifs, élus...) issus d'univers professionnels variés (vie des quartiers, aménagement urbain, développement durable, transports...) ont désormais la responsabilité de conduire et d'animer ces démarches. Ce diplôme d'université vise à leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

## OBJECTIFS

En croisant approche théorique et études de cas, l'objectif est de former des acteurs réflexifs, capables de concevoir des démarches participatives adaptées aux enjeux territoriaux, de les mettre en oeuvre de manière autonome et efficace, et de les évaluer. La connaissance de la diversité des pratiques et méthodes participatives leur permettra d'analyser leurs forces et leurs faiblesses et d'ajuster ainsi leur démarche aux configurations territoriales dans lesquelles ils les expérimentent.

Dans un contexte où de plus en plus d'organismes publics travaillent à la reconnaissance et l'intégration de la compétence « concertation » dans leur politique de gestion des ressources humaines, ce diplôme d'université permettra aux professionnels d'évoluer dans leur carrière en faisant reconnaître une expertise dans le domaine de l'animation et de la conduite des démarches participatives.

## PUBLIC

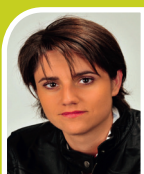
Ce diplôme d'université s'adresse aux :

- Agents publics chargés de la participation des citoyens qui souhaiteraient compléter leurs connaissances (chargés de mission démocratie locale, conseils de quartiers...) ou qui dans l'exercice de leur mission sont appelés à mettre en oeuvre des démarches participatives (aménagement et renouvellement urbain, développement durable, développement local...),
- Acteurs associatifs (centres sociaux, protection de l'environnement),
- Élus qui souhaitent être les moteurs d'une « démocratie participative » dans leur territoire,
- Salariés d'entreprise ou d'établissements publics engagés dans des démarches participatives.

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis spécifique si ce n'est de l'intérêt et de la motivation pour les démarches participatives.

Alice MAZEAUD



« L'action publique territoriale est aujourd'hui inévitablement participative ! Or, conduire et animer efficacement des démarches participatives ne va pas de soi. En la matière pas de recette miracle ou d'outil magique. Ce qui compte, c'est de pouvoir faire des choix éclairés en fonction des contextes et des objectifs. D'où l'importance de disposer d'un solide bagage théorique et méthodologique. La professionnalisation de la participation est aujourd'hui engagée, la compétence « concertation » commence à être véritablement reconnue, ce diplôme d'université en formation continue y participe. »

# CONTENU de la FORMATION (132 h) :

Demi-journée introductive (4 h)

1

Comprendre, connaître et ordonner la variété des approches participatives (14 h)

- La diffusion de l'impératif participatif : approche théorique et pratique,
- Démocratie locale, concertation, démocratie participative : clarifier les enjeux et les objectifs de la participation,
- Ordonner les dispositifs participatifs.

2

Organiser une démarche participative. Pourquoi et comment ? (14h)

- Objectifs de la démarche et choix de la méthode,
- L'organisation matérielle de la démarche participative.
- L'élu, le citoyen, le technicien,

3

Mobiliser les publics concernés (14h)

- Echelles, temporalités de la participation et identification des publics,
- Les savoirs citoyens,
- Mobiliser le grand public, les exclus, et pas seulement les citoyens professionnels.

4

Animer une démarche participative (14h)

- Faire le pari de l'intelligence collective, même en grand groupe,
- Initiation à la facilitation : éviter les conflits et permettre une discussion de qualité.

5

Tirer profit des TIC. Open-Data. web collaboratif... (14h)

- Internet et participation : des affinités électives ?
- Les outils du web pour la mobilisation et le suivi des démarches participatives.

6

La concertation en aménagement et urbanisme (14h)

- Respecter les obligations réglementaires et aller au-delà,
- L'anticipation et la gestion des conflits d'aménagement.

7

Citoyenneté, démocratie locale et pouvoir d'agir (14h)

- La citoyenneté dans le quartier et au-delà,
- « Empowerment » et « community organizing » : renforcer le pouvoir d'agir des citoyens.

8

La gestion participative des enjeux environnementaux (14h)

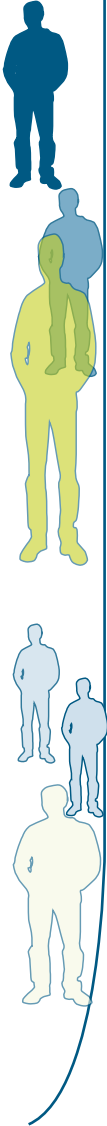
- La démocratie environnementale, inévitablement participative,
- Initiation à la modélisation d'accompagnement.

9

Evaluation et participation (14h)

- Evaluer, expliquer, communiquer sur les effets de la démarche participative,
- L'évaluation participative des politiques publiques.

Oral de fin de formation en septembre et octobre 2015 (2 h)



## CALENDRIER

- La formation d'une durée de 132 heures est organisée en présentiel à raison de 2 jours par semaine, 1 semaine sur 3, de janvier à juin 2015 + oral en septembre et octobre 2015.

## INTERVENANTS

**Nicolas Becu**, Chargé de recherche LIENSS, Université de La Rochelle

**Clémence Bedu**, Docteure en sociologie, ex-cheffe de projet démocratie participative (Val de Marne)

**Marion Ben Hammo**, Responsable des programmes ESS et démarches participatives à la Fondation de France, ancienne coordonnatrice démocratie participative à la Région Poitou-Charentes

**Guillaume Gourgues**, Maître de Conférence Science politique, Université de Franche Comté

**Khedidja Mamou**, architecte, doctorante en sociologie et aménagement, LAVUE, Paris-Val de Seine

**Alice Mazeaud**, Maître de Conférence Science politique, Université de La Rochelle

**Damien Monnerie**, Co-fondateur de l'association ICI internet

**Héloïse Nez**, Maître de Conférence Sociologie, Université de Tours

**Magali Nonjon**, Maître de Conférence Science politique, Université d'Avignon

**Julien Talpin**, Chargé de recherche CNRS CERAPS

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Télécharger le bulletin d'inscription :

<http://www.univ-larochelle.fr/Formation-professionnelle-continue>

2 - Nous contacter (coordonnées ci-dessous)



# FORMATION CONTINUE

## TARIFS

3 900 € net de taxes, \*  
repas compris

*Besoin de conseils pour votre financement,  
nous contacter*

## CONTACT

Maison de La Réussite  
et de l'Insertion Professionnelle

**FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

Tél. : 05 16 49 65 18

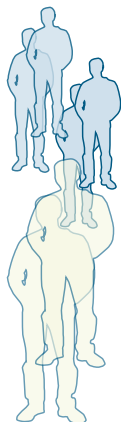
[formationcontinue@univ-lr.fr](mailto:formationcontinue@univ-lr.fr)

## Nous rencontrer :

2, Passage Jacqueline de Romilly  
La Rochelle - Face à la Maison de l'Etudiant  
Parvis de la BU

## Nous écrire :

Université de La Rochelle  
Maison de la Réussite - FPC  
23, Avenue Albert Einstein  
BP 33060  
17031 LA ROCHELLE



\* Sous réserve de validation par les conseils de l'Université de La Rochelle